

CLASSIC MID-AMATEUR D'ALBRET

LES 8 ET 9 JUIN 2024

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
 - avoir 25 ans ou plus la veille de l'épreuve
 - être à jour de ses droits d'engagement à tous les Classics Mid-Amateurs antérieurs
 - remplir tous les critères sportifs d'inscription
 - répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

II - FORME DE JEU

Simple Strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le 07 juin 2024 sur réservation des départs à l'accueil du golf. 05.53.65.30.30.

Deux séries :

- **1 Série Messieurs** : comprenant 28 joueurs au maximum, index inférieur à **18.5/ repère 2 marques blanches.**
- **1 Série Dames** : comprenant 22 joueuses au maximum, index inférieur à **21.5/ repère 4 marques bleues.**

Les déficits d'inscrits dans l'une des épreuves, Classic Mid Amateur ou Grand prix Seniors pourra être reporté dans l'autre épreuve en ne dépassant pas le nombre total de joueurs autorisé pour l'ensemble des deux épreuves à cette époque de l'année soit 60 joueurs dont 10 dames minimum et 6 Wild Card . Les inscriptions seront retenues en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid Amateur, puis les index à la date de clôture des inscriptions, enfin selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. Tout en respectant le nombre minimum de dames L'index pris en compte sera celui des participants à la date de clôture des inscriptions. En cas de scratch après la date de clôture des inscriptions la liste des inscrits pourra être complétée selon les mêmes critères que la liste initiale. Si à la date de clôture des inscriptions le champ de joueur est incomplet il pourra l'être en ajoutant des dames ou/et des messieurs

III – CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX

Un classement brut par série sera établi et sera pris en compte pour le calcul du ranking National Mid Amateur. Les 3 premiers de chaque série recevront un souvenir.

Départage : en cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, le départage se fera par un PLAY-OFF en mort subite sur le trou 18 et ainsi de suite si nécessaire.

NB : en cas d'impossibilité de terminer un PLAY-OFF ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS deviendra définitif.

Tirage des départs :

Pour le T1, par blocs selon le vdmc 1.2.1/7

Pour le T2 ils se feront dans l'ordre inverse des résultats du T1.

IV – ENGAGEMENTS

Inscription avant le 25/05/2024 à minuit, Les bulletins d'inscription sont à envoyer à l'adresse d'Albret Golf Club. Bulletins disponibles en ligne <https://www.golf-albret.f> ou à la Ligue NA : <https://www.ligue-golf-nouvelle-aquitaine.fr/>

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception des droits d'engagements transmis par courrier à : Classic Mid-Amateurs Albret Golf Club 177 le Puscoq 47230 Barbaste ou par paiement à distance cb.

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- Non membres du golf : 90 euros
- Membres du golf : 35 euros

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard **le 5 juin avant minuit**. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard **le 28 mai 2024** sur le site du club.

V - COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

VI – DROIT A L'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication. La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement
Contact : Albret Golf Club 05.53.65.30.30.